PORT AUTONOME
DE COTONOU

REP. DU BENIN
Directeur de Contrôle des Marchés Publics
PORT AUTONOME DE COTONOU
07/05/24
Christian Dao B. ATEDEGUE

BON A LANCER
DCMP-PAC

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : 13 mai 2024

Pour les prestations de

CONTROLE TECHNIQUE DE LA PARTIE MARITIME DU PROJET DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU PORT DE PECHE ARTISANAL DE COTONOU

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DIM_90354

Source de financement : Budget Autonome

Notifié au Directeur des Marchés Publics du PAC
Cotonou, le 08/05/2024
Pour Lancement Avis d'Appel d'Offres

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 23388

PORT AUTONOME DE COTONOU
DIRECTION DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
BON A LANCER
Retiré, le 08/05/2024
Nom KPETE KOUSSO
Prénoms Bénédicta
Signature

MAI 2024

Table des matières

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) 3

II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET 10

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Contrôle technique de la partie maritime du projet de construction du nouveau port de pêche artisanal de Cotonou.

Référence du marché : PI_DIM_90354

Avis n°~~207~~**/2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du** 13/05/2024

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics du Port Autonome de Cotonou affiché sur le tableau d'affichage du PAC et publié sur son site web : www.portdecotonou.bj le 22 mars 2024.
2. Le Port Autonome de Cotonou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget autonome des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au contrôle technique de la partie maritime du projet de construction du nouveau port de pêche artisanal de Cotonou.
3. Les prestations comprennent :

BON A LANCER DCMP-PAC

- **Appropriation et de vérification des documents de conception et d'exécution :** le bureau de contrôle technique doit procéder à l'examen critique des documents de conception et d'exécution
- **Réalisation et mise en service:** pendant cette période le bureau de contrôle technique procédera au contrôle sur chantier de la réalisation des ouvrages *et à la* conformité des ouvrages vis à vis des règles relatives à la sécurité.
- **Garantie de parfait achèvement :** Le contrôleur technique effectuera au moins une visite trimestrielle dans la période de la garantie de parfait achèvement.

Ces prestations sont en lot unique.

4. Le délai de réalisation de la mission est de **trente (30) mois** décomposés comme suit :

- Phase d'appropriation et de vérification des documents de conception et d'exécution : **quatre (4) mois** ;
- Phase des travaux : **quatorze (14) mois** ;
- Phase de garantie de parfait achèvement (réception définitive) : **douze (12) mois ;**

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations. Il s'agit de :

   - La nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations ;
   - Le nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations ;
   - Le nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations ;
   - L'organisation technique et managériale du cabinet/firme ;
   - La liste du personnel professionnel à affecter à la mission.

   Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **quinze (15) pages** environs. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon **la méthode : de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).**

BON A LANCER DCMP-PAC

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, un minimum de cinq (05) plis est requis obligatoirement pour pouvoir procéder à l'ouverture, au cas contraire une relance de trois (03) jours ouvrables est faite à l'issu duquel il est procédé à l'ouverture et à l'analyse des manifestations d'intérêts, quel que soit le nombre de plis reçus.

Au cas où le nombre de présélection est inférieur à cinq (05), le Directeur des Marchés Publics peut contacter directement d'autres cabinets en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations pour compléter la liste des présélectionnés à cinq (05) ou poursuivre la procédure avec le nombre présélectionné.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10	• Non inscription du domaine des prestations (Bureau de contrôle technique) sur le RCCM ou des statuts = 00 point ; • Inscription du domaine des prestations (Bureau de contrôle technique) sur le RCCM ou les statuts = 10 points.	Agrément d'exercice de la mission de contrôle technique pour l'assurance décennale en cours de validité et le RCCM ou les Statuts.
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023).	25	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Mission de contrôle technique des travaux. - NE ≥ 5 missions ... 25 points; - 5 > NE ≥ 3 missions ... 15 points; - NE < 3 missions ...00 point. • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence,*** la notation sera identique à celle présentée ci-dessus mais en	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui***

BON A LANCER DCMP-PAC

		tenant compte du nombre de missions et en contrôle technique du Chef de mission. ➧ NE ≥ 5 missions ... 25 points. ➧ 5 > NE ≥ 3 missions ... 15 points. ➧ NE < 3 missions ...00 point.	***n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** CV + attestation de travail du chef de mission (copies simples)
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023).	50	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Deux (02) missions portant sur le contrôle technique des travaux maritime (construction des quais ; construction des ouvrages de protections en enrochements ; dragage portuaire) de montant minimum quatre-vingts millions (80 000 000) HT F CFA chacun. • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** La notation sera identique à celle présentée ci-dessus mais en tenant compte du nombre de missions contrôle technique des travaux maritime (construction des quais ; construction des ouvrages de protections en enrochements ; dragage portuaire) du Chef de mission. ***25 points par mission prouvée***	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves des expériences professionnelles du chef de mission justifiées par le CV + les attestations de travail appuyées par les attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait indiquant le montant de la prestation réalisée (copies simples)
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	• Note de présentation du Cabinet ...03 points • Organigramme ...02 points	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter	10	• **Un (01) Chef de mission:** titulaire d'un diplôme d'ingénieur	Liste du personnel et

BON A LANCER
DCMP-PAC

de la mission civile : 4 T		de conception (BAC+5) en génie civil : **4 points ;** • **Un (01) Responsable de la cellule Etudes :** titulaire d'un diplôme d'ingénieur de conception (BAC+5) en génie civil **…2 points ;** • **Un (01) Expert en conception d'ouvrages portuaires :** titulaire d'un diplôme d'ingénieur de conception (BAC+5) en génie civil**…2 points ;** • **Un (01) Ingénieur Géotechnicien :** titulaire d'un diplôme d'ingénieur (BAC+5) en génie civil**…..2 points**.	copie simple des diplômes
TOTAL	100		

BON A LANCER DCMP-PAC

La note minimale requise pour être présélectionné est de 65 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou ; Courriel : fadahevigbe@pac.bj et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau 111 situé au Rez-de-Chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Cotonou (République du Bénin)** de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (GMT+1) et /ou sur le site web www.portcotonou.bj.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 13 mai 2024..... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau 111 situé au Rez-de-Chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Cotonou (République du Bénin)**. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web (sans objet) ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

BON A LANCER DCMP-PAC

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Bureau 111 situé au Rez-de-Chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Cotonou (République du Bénin)** au plus tard le 27 mai 2024 à **10 heures précise (GMT+1). Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de Réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Cotonou (République du Bénin le 27 mai 2024.. à 10 heures 30 minutes (GMT+1).**

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant le Directeur des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et

exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive du Directeur des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision du Directeur des marchés publics doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus trois (03) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée au Directeur des marchés publics pour ampliation.

BON A LANCER
DCMP-PAC

Cotonou le 13 mai 2024

Le Directeur des Marchés Publics,

REP. DU BENIN - AUTONOME DE C - Directeur des Marchés Publics (D. M. P.)

Félix Dieudonné ADAHE VIGBE-

II.MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

BON A LANCER DCMP-PAC

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*][1] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.[2]. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

BP 927 Boulevard de la Marina, Cotonou - Bénin
+229 21 31 52 80 contact@pac.bj
www.portcotonou.com